



**Le Haillan**

# **Le budget communal**

CRIQ Sud Est du 8 avril 2019

# Le Budget 2019

**C'est quoi ?** un outil d'autorisation, de prévision et de gestion financière,

**Le budget est la traduction financière de la politique municipale.**

**Quelles compétences et services à assurer ?**

- Crèches, écoles maternelles et élémentaires, restauration scolaire
- Equipements sportifs, culturels, de loisirs
- Soutien aux associations, programmation culturelle
- Action sociale
- Entretien de la voirie communale, espaces verts...
- Etat-civil, élections, cimetière
- Respect de l'ordre public...



Compétences de la  
commune



Bordeaux Métropole : voirie,  
aménagement économique, transports  
en commun, propreté, collecte des  
déchets...

# Le Budget 2019

## Sa structure

- Un document budgétaire qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.
- Adoption obligatoire par le Conseil Municipal avant le 15/04 de chaque année
- Acte de prévision : il retrace les recettes et dépenses de l'année à venir
- Acte d'autorisation : sous le contrôle du préfet à qui le budget primitif est obligatoirement transmis.

En cours d'année, **des budgets supplémentaires ou rectificatifs** peuvent être nécessaires, Vote annuel du **compte administratif** retraçant l'ensemble des dépenses réelles et recettes encaissées sur l'exercice budgétaire précédent.

**La structure du budget est binaire** : on trouve la section de fonctionnement et la section d'investissement. Ces deux sections sont distinctes et interdépendantes.

- La section de Fonctionnement :

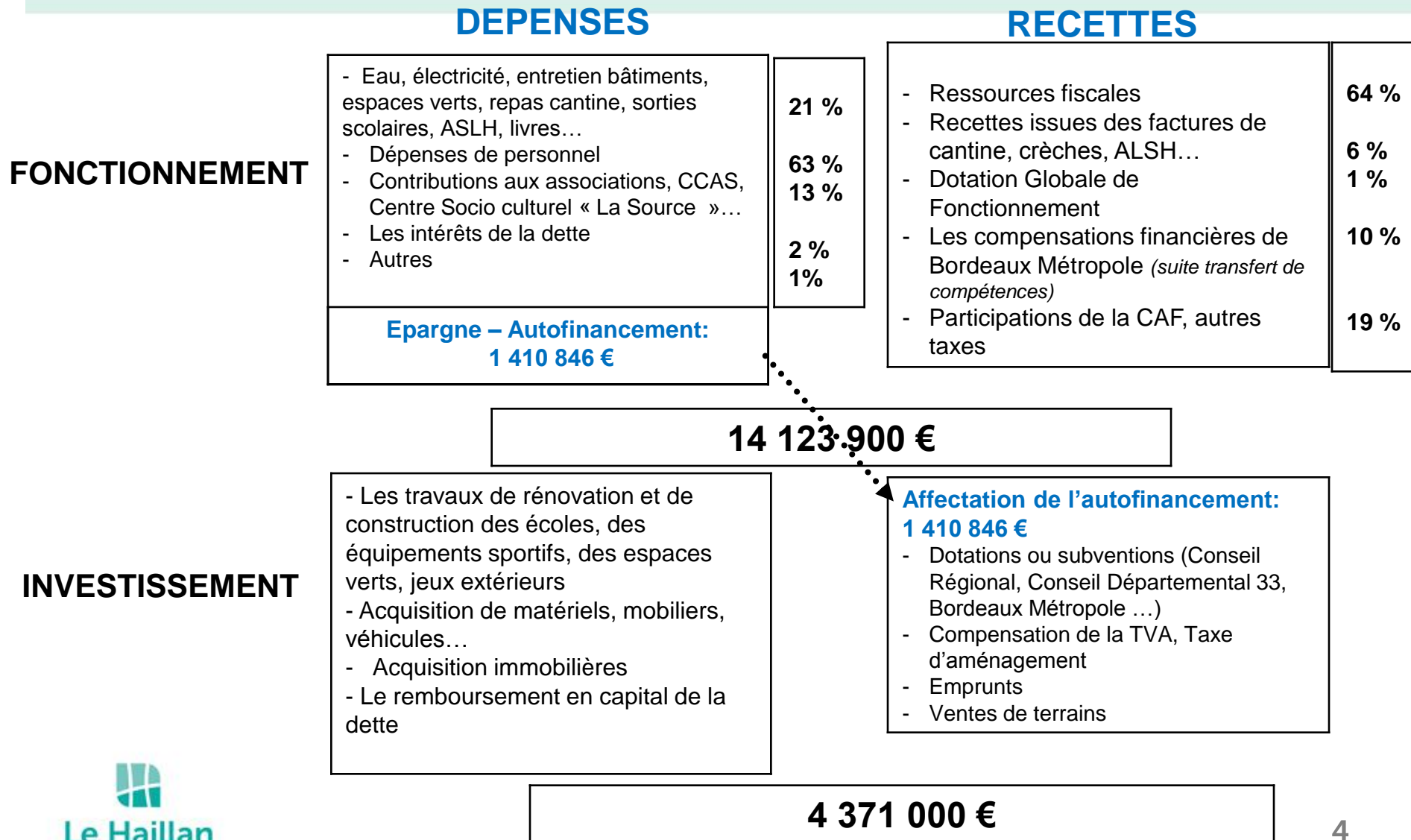
La section de Fonctionnement rassemble l'ensemble des opérations de dépenses et recettes de gestion courante qui interviennent au cours d'une année, L'excédent de cette section est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant l'autofinancement (Epargne nette) qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

- La section d'investissement :

La section d'Investissement regroupe, l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses ponctuelles qui modifient la consistance ou la valeur du patrimoine local.

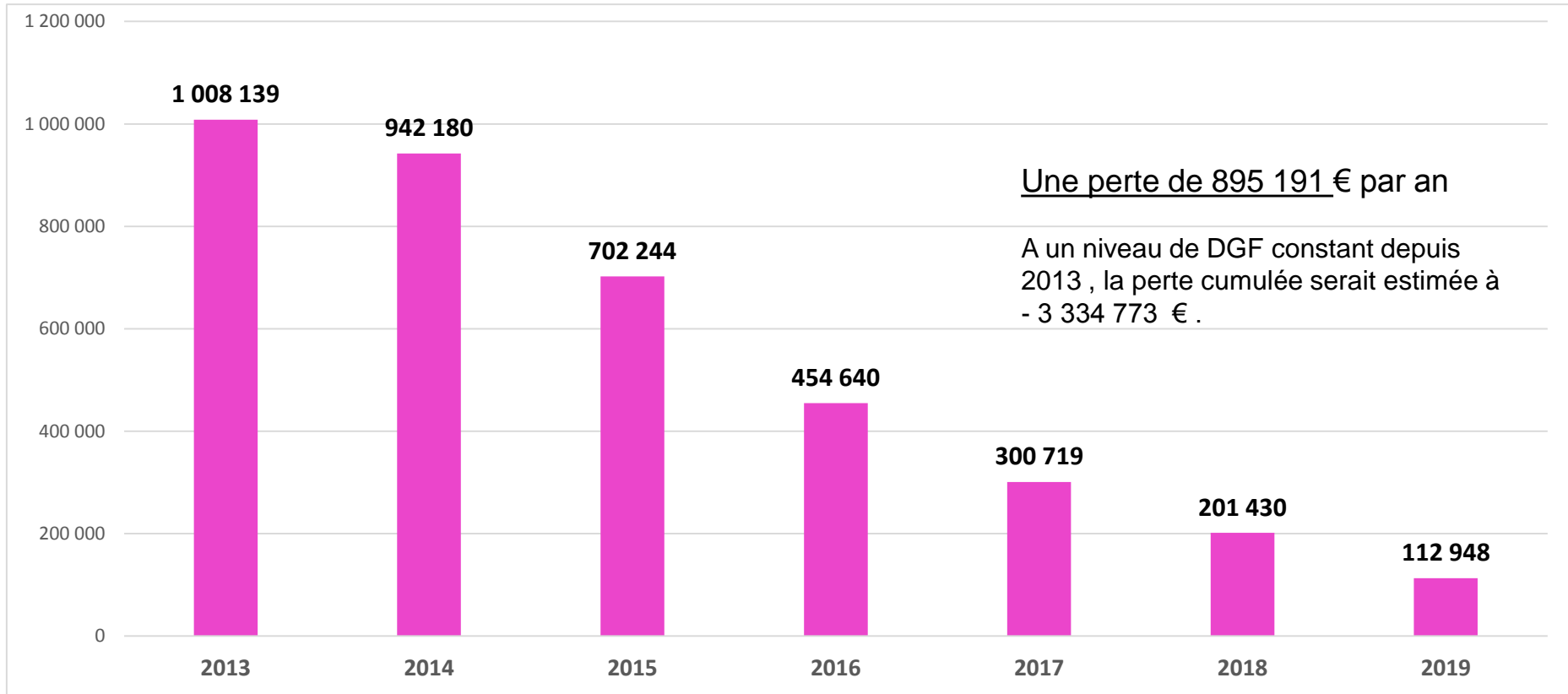
# Le Budget 2019

## Sa structure



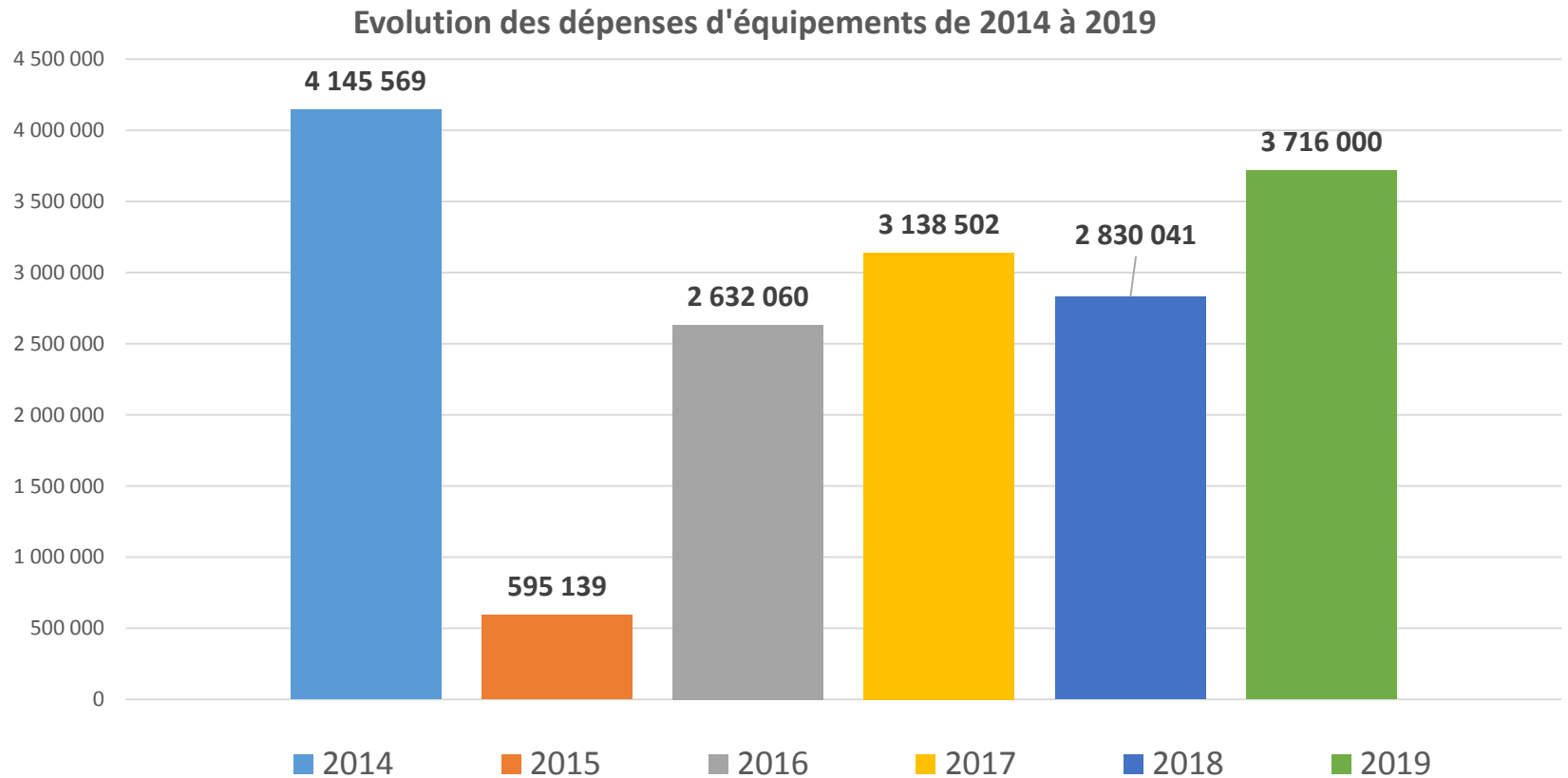
# Le Budget 2019

## L'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement



# Le Budget 2019

## Investissement: Les dépenses d'équipements



# Le Budget 2019

## Les principaux investissements réalisés depuis 2014

### Année 2014 :

- Extension Aire de Skate pour 23 000 €
- Voirie Rue Hustin (Aménagement Paysager + Enfouissement et Eclairage) : 230 000 €

### Année 2015:

- Réalisation Parking engazonné H. Arnoud : 95 000 €
- Chaufferie Bois Ecole Maternelle Tausins : 125 000 €
- Aménagement Hall Entrepot : 86 000 €

### Année 2016:

- Maitrise d'œuvre et travaux Ecole maternelle Luzerne: 2 000 000 €
- Acquisitions de terrains bâtis et non bâtis : 547 000 €

### Année 2017:

- Acquisition da la maison dite « Grosselle »: 306 000€
- Terrains Multi-sports: 600 000 €

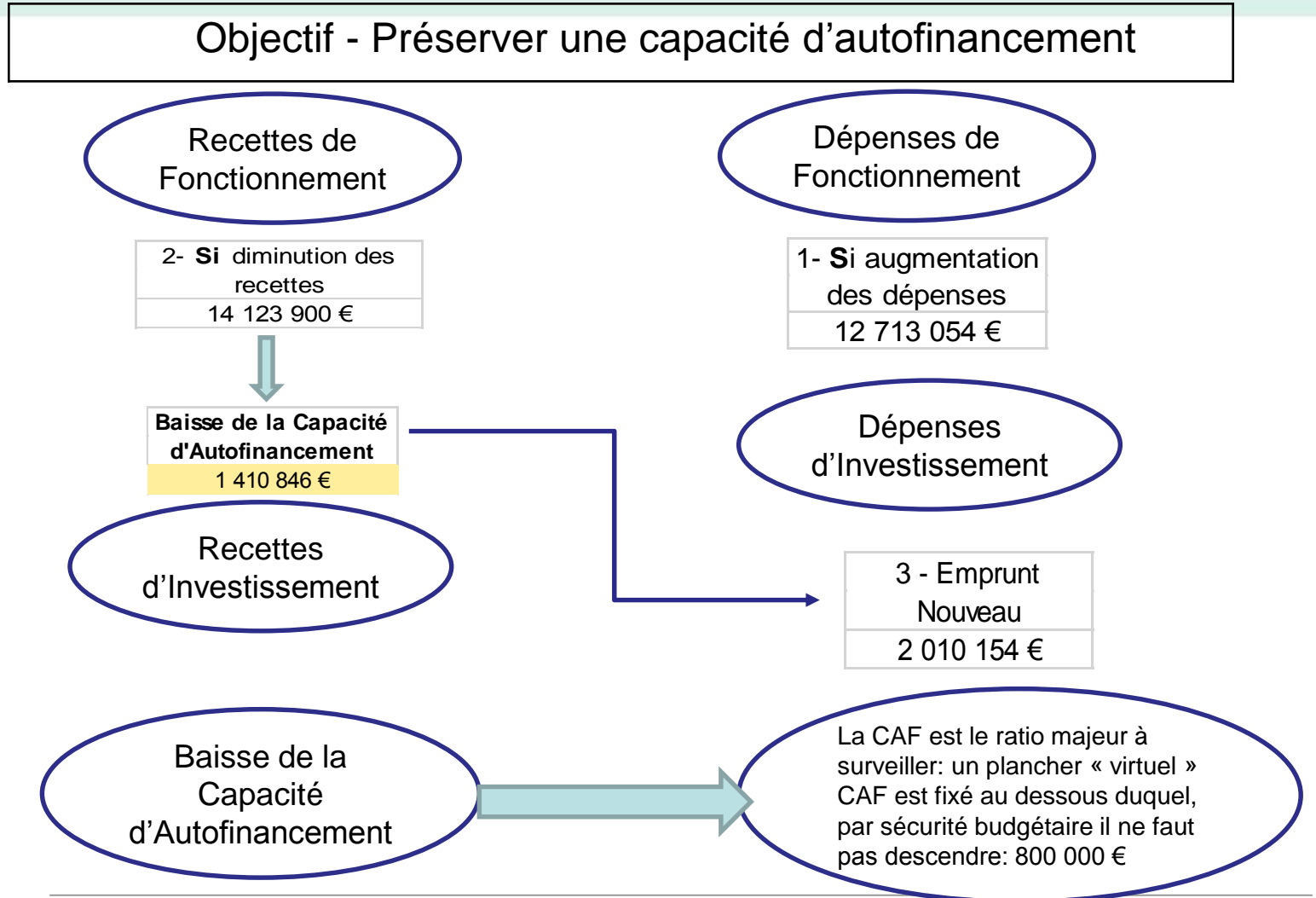
### Année 2018:

- - Piscine intercommunale avec Eysines: 910 185 €( de 2016 à 2018)
- - Travaux de réhabilitation: de la maison Petite Enfance dite « Myriam David »: 1 080 000 €



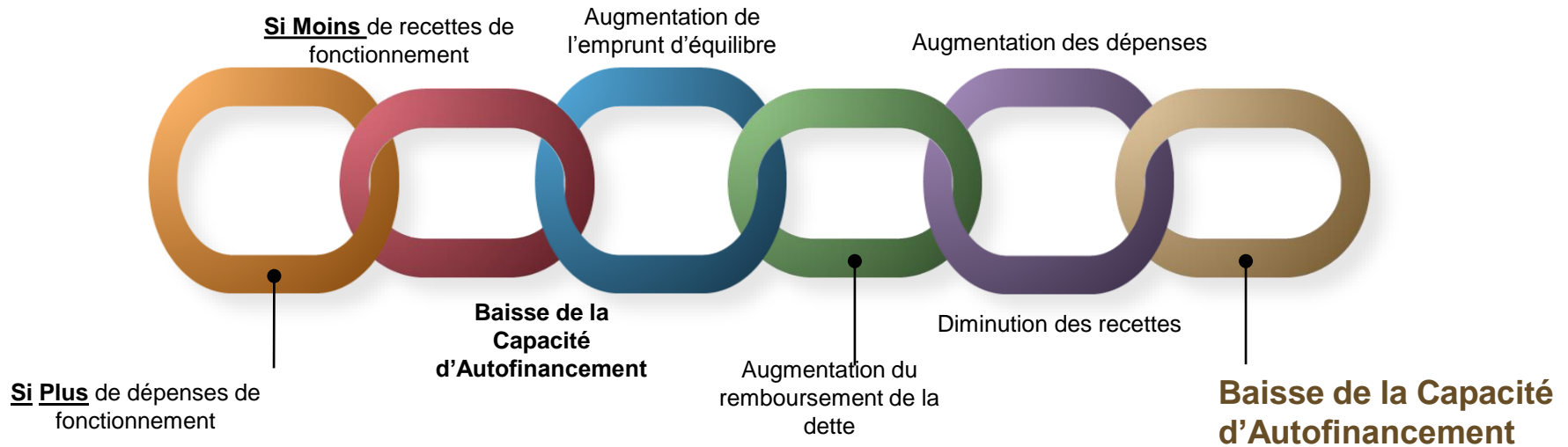
# Le Budget 2019

## L'importance de la capacité d'autofinancement





# Le Budget 2019



# Le Budget 2019

## Les marges de manœuvre pour préserver la capacité d'autofinancement et investir

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"><li>- Evolution dynamique de la population et apport fiscal positif</li><li>- Un développement économique dynamique et attractif</li><li>- Effort de maîtrise permanente des dépenses courantes</li><li>- Taux d'intérêts financiers bas</li><li>- Agents ayant le sens du service public: efficience financière, bienveillance, souci de bien faire</li><li>- Un niveau d'équipements supérieur aux autres collectivités</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Poids des normes et de la réglementation et des contraintes externes: réforme rythmes scolaires, statuts du personnel, normes relatives à l'accessibilité et environnementales...</li><li>- Des dépenses difficilement compressibles (dépenses de personnel, fluides, cantines ...)</li><li>- Poids de l'intercommunalité : opportunité sur l'ingénierie ...mais manque de réactivité et impact financier non négligeable...</li><li>- Prix pratiqués par le secteur privé...</li><li>- Cadre des marchés publics peu accessible pour les entreprises...</li></ul>

# Le Budget 2019

## Zoom sur les marges de manœuvre pour préserver la capacité d'autofinancement et d'investissement

**En matière fiscale** : les recettes fiscales de la ville représentent 64 % des recettes réelles de fonctionnement

- Stabilité des taux pour la 9<sup>e</sup> année consécutive
- 1 point de fiscalité = 91 000 € dont 56 000 € pour la taxe foncière et 35 000 € pour la taxe d'habitation
- Apport fiscal lié au dynamisme des constructions nouvelles: + 6 % en 2019
- La part des établissements industriels représente 23 % des bases fiscales de la taxe foncière et reflète un réel dynamisme du développement économique sur le territoire Haillanais.

### - **La mutualisation**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, mutualisation avec la Métropole des charges des compétences informatique, téléphonie et, partiellement, l'animation économique et le transfert de la compétence "Espaces dédiés à tout mode de déplacement ».

Un outil de développement du territoire et la création d'un service commun mais sans économie d'échelle constatée pour le moment...

### - **En matière d'endettement**

- 716 € de dette par habitant (2019 - moyenne des villes 2017 de même strate 895 €)
- Capacité de désendettement : 5 ans – seuil d'alerte 8 ans – seuil critique 11 ans
- Encours de la dette : 8 691 000 €

# Le Budget 2019

## Quels sont les leviers d'action ?

- **Maîtrise des dépenses de personnel ?** ( optimisation des organisations déjà engagées. Chaque départ, long court ou définitif suscite une réflexion sur un remplacement ou non et l'impact dans l'organisation du service...)
- Modernisation des pratiques d'achats ?
- Révision des politiques tarifaires ?
- Reconsidération des modes de gestion ?
- Adaptation du niveau des services publics et priorisation ?
- Impact sur l'investissement ?

# Le Budget 2019

## Quelques chiffres clés

Signification des ratios	Ville (données 2019)	Bordeaux Métropole (* chiffres 2017)	Villes de même strate (+ 10 000 hbts)
Les marges de manœuvre (la fiscalité)	Taxe d'habitation: 19,97 % Taxe Foncière Bâti: 30,96 % Taxe Foncière Non bâti: 62,35 %  (*chiffres 2018)	Taxe d'habitation: 20,87 % Taxe Foncière Bâti: 28,30 % Taxe Foncière Non bâti: 65,15 %  (*chiffres 2018-- taux moyens)	-
Part des impôts locaux sur les recettes de fonctionnement	64 %	33 %  (* chiffres 2017)	41 %  (* chiffres 2017)
Le niveau de service public réalisé en régie (%)	63 %	58 %	54 %
Adapter le niveau de la collectivité (dépenses d'équipements/habts)	350 €	656 €	300 €
Dette par habitant	716 €	866 €	895 €
Capacité de désendettement	5 ans	4,4 ans	4,5 ans

# Le Budget 2019

Nos priorités (\*chiffres 2019)

